

L'interaction dans la lettre d'amour

On a longtemps considéré la correspondance comme le reflet, le prolongement ou l'anticipation d'une communication orale en face à face. La pertinence de ce topos de la *correspondance-conversation* est aujourd'hui remise en question : on tend à concevoir l'échange épistolaire comme une forme spécifique d'interlocution et d'interaction. L'interaction épistolaire se distingue par plusieurs traits : elle se constitue dans le discours écrit, et en lui seul ; elle est différée dans le temps et dans l'espace ; elle est « monogérée », l'épistolier cherchant à mettre en place une action qui implique le locuteur et l'allocutaire.

La correspondance amoureuse du XVIII^e siècle, envisagée comme un type particulier d'interaction épistolaire, sera ici analysée à l'aide d'instruments empruntés à l'analyse conversationnelle et à la pragmatique. Il s'agit d'étudier la construction discursive d'un rapport entre locuteur et allocutaire pour voir comment une relation intime se crée, se développe ou se maintient dans l'écriture épistolaire. Dans la correspondance réelle, cette construction discursive est censée avoir des effets sur le partenaire empirique, sur le réel. On relève ici un trait qui distingue la lettre authentique de la lettre fictionnelle. Tandis que la correspondance fictionnelle entend agir sur les représentations et les croyances du lecteur sur le plan mental, imaginaire, la correspondance réelle vise à influencer le destinataire dans ses attitudes et comportements : son but est de l'amener à agir dans le sens de l'épistolier.

Rappelons qu'on peut établir une première distinction entre lettres à enjeux relationnels et lettres à finalité externe (circonstancielle, commerciales...) et que la correspondance intime (amoureuse, amicale...) se distingue d'autres types de lettres à enjeux relationnels. La communication se fait ici dans un espace restreint, voire fermé ; des entreprises y sont lancées, des « stratégies » développées dans une relation à tendance exclusive. Le caractère intime de l'échange donne tout son poids à la visée que le locuteur propose à son allocutaire : il conditionne et modèle sa tentative de l'engager dans une relation étroite au sens plein du terme ; il vise à maintenir une relation intime, à confirmer ou à renouveler une sollicitation.

Une esquisse du dispositif d'énonciation de la lettre à enjeux relationnels permettra de dégager les principaux éléments de l'interaction dans la lettre amoureuse. Trois aspects principaux de l'interaction épistolaire, le but, la situation et le cadre normatif, seront ensuite analysés de près pour dégager leurs modalités dans la correspondance amoureuse du XVIII^e siècle. En un dernier temps, les principes de l'analyse séquentielle seront mis à l'épreuve sur une lettre de Mme du Châtelet au Marquis de Saint-Lambert; le découpage en séquences permettra d'examiner l'enchaînement des unités interactionnelles et le développement de l'interaction dans l'écriture épistolaire.

LE DISPOSITIF D'ÉNONCIATION DANS LA LETTRE D'AMOUR

Il faut distinguer le sujet écrivant et le récepteur empiriques des instances discursives qui participent à l'échange épistolaire. Au-delà du dispositif interne de la lettre se situent d'un côté l'épistolier réel, de l'autre côté son correspondant. A l'intérieur du dispositif d'énonciation on trouve un *je* qui met en scène un rapport d'interlocution avec un *vous* et qui place ce *vous* dans l'interaction. (« Venez, ma Sophie; venez. Je sens mon cœur échauffé¹ ») Le *je* épistolaire parle de lui-même et de son allocataire soit directement, soit indirectement. Par le jeu des pronoms personnels, il les situe dans une interaction où ils sont étroitement reliés entre eux (« Je ne veux pas vous faire vivre de remords² »). Comme l'a bien vu Anna Jaubert, la lettre personnelle est « censée supporter la moitié d'un dialogue entre deux êtres, [...] et le scripteur, libéré de la présence physique de l'Autre, des interruptions, des mimiques, ou de la simple nécessité de "passer" la parole, peut à loisir projeter un Destinataire idéal, lecteur sur mesure des complaisances introspectives, narratives parfois, et de toutes les effusions³ ».

Ainsi Julie de Lespinasse dans la première des lettres connues qu'elle a adressées à Guibert, met en scène l'allocataire : « je veux au moins vous parler encore une fois et m'assurer de vos nouvelles à Strasbourg. [...] vous êtes bon et honnête. Oui, vous êtes une aimable et excellente créature [...] ». Dès le début elle voit en lui le lecteur idéal qui a droit à ses effusions : « Hé! mon Dieu, pourquoi réunir tout ce qui peut plaire et toucher? [...] aidez-moi à me remettre en mesure, mon âme est bouleversée⁴ [...] ». Un destinataire idéal d'un tout autre genre est projeté par Swift dans une lettre à Stella, « Mademoiselle la Philosophe » :

1. Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, Jean Varloot (éd.), Paris, Gallimard (coll. folio), p. 45 (2 juin 1759).

2. Julie de Lespinasse, *Correspondance entre Mademoiselle de Lespinasse et le comte de Guibert*, Villeneuve-Guibert (éd.), Paris, Calmann-Lévy, 1906, p. 417 (24-10-1775).

3. Anna Jaubert, *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 1990, p. 11.

4. Lespinasse, *op. cit.*, 1906, p. 1-3, (13 mai 1773).

«Boire à la santé de Pdfr dix fois par matin... Vous êtes une leveuse de coude, ma parole... Quant à moi, je lève chaque matin quinze cuillerées de porridge au lait à la santé de Md. Voilà, ça c'est pour vous et pour vot¹ lett', avec toutes sortes de sozes [sic]» (17 juillet 1712). L'épistolier, avec des inflexions enfantines, suggère une coprésence des partenaires. La main tenant la cuillère est attribuée au doyen Swift, le coude levé est attribué à Madame : Stella (qui prend les eaux) apparaît en mère qui occupe la place d'un buveur solide, salué par l'enfant admiratif et tâchant de l'imiter¹.

Le locuteur construit dans le discours épistolaire des images de soi et de l'autre («homme cruel», «femme sensible») ou leur attribue des noms de substitution («l'indifférence», «l'instinct»). Ces images et ces noms de substitution contribuent à établir et développer la relation entre le *je* et le *vous*. Mme du Deffand, par exemple, se présente à Walpole comme l'enfant qui se fait gronder, et qui en vérité mérite l'affection de son «tuteur». Voltaire imagine sa relation avec sa nièce et amante comme un rapport où le père peut s'attendre à ce que l'enfant lui montre de la compassion : «Voilà, ma chère enfant ce qu'un oncle, ou plutôt un père malade dicte pour sa fille²». On voit que le locuteur construit dans le discours épistolaire une relation imaginaire qui fait partie du projet lancé à l'adresse de l'autre. La distribution des rôles dépend du genre (lettre amoureuse), du cadre normatif (codes) et de la visée de l'interaction que le genre implique (séduction, maintien, relance d'une relation interrompue ou rompue...) Dans le jeu où il engage le destinataire, le locuteur peut aussi faire intervenir un tiers désigné par la troisième personne (*il, elle*). Il invoque l'image du tiers pour atteindre un but auprès de l'allocutaire, pour l'amener à agir. Ainsi Diderot peint Uranie, la sœur de Sophie, comme une séductrice qui menace leur relation, et tente dans une première phase de la correspondance de détacher son amante de l'emprise de cette rivale inattendue.

LES CONSTITUANTS DE L'INTERACTION EPISTOLAIRE

Pour esquisser un modèle de l'interaction dans la lettre d'amour je privilégierai trois aspects : la situation des interlocuteurs, le(s) but(s), le cadre normatif. Je reprends ici des catégories proposées par l'analyse conversationnelle et la psychologie sociale, pour les adapter à l'interaction épistolaire. Je conçois la *situation* dans un sens restrictif. Elle comprend principalement le *site*, à savoir le cadre spatial et temporel de l'interaction, et les *participants* avec les données qui les caractérisent.

1. Pdfr pour Podefard (alias Swift) – Jonathan Swift, *Œuvres*, E. Pons (éd.), Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1965.

2. Voltaire, *Lettres d'Alsace à sa nièce Mme Denis*, G. Jean-Aubry (éd.), Paris, Gallimard, 1960.

Celles-ci renvoient à des catégories sociales (classe, sexe, âge) aussi bien qu'à des rôles (tuteur/enfant, par exemple). Comme le montre J. Cosnier pour la conversation, ces données permettent aux partenaires de faire «des hypothèses anticipatrices sur la suite possible» de l'interaction¹. L'analyse du discours doit donc les examiner en fonction de leurs conséquences possibles pour le développement de l'échange épistolaire.

Quant au terme de *but*, je l'emploie dans le sens de Brown et Fraser (et de Kerbrat-Orecchioni) dans une acception qui est proche de la notion de projet : ce que les participants tentent de faire, la visée globale qu'ils assignent à leur interaction². «Les buts préexistent dans une certaine mesure à l'interaction, et ils lui sont donc extérieurs» : dans cette perspective, ils sont reliés aux données de la situation, car ils sont en partie déterminés par la catégorie sociale des participants (médecin, intellectuel...) ou le sexe (une femme «naturellement» disposée à être infirmière, ou disciple). En même temps, les buts sont «construits dans l'interaction, et négociés en permanence entre les participants qui peuvent avoir des objectifs divergents, et effectuer en cours de route des reconversions plus ou moins radicales». De plus, Brown et Fraser distinguent entre deux types de buts ou de projets : le *but global* qui comporte une suite de situations (visiter une ville/rencontrer quelqu'un); et le *but ponctuel* qui se compose d'une suite de moments, qu'on peut le plus souvent analyser en termes d'actes de langage³ (demander/promettre).

La notion de *cadre normatif* est proche de ce que Cosnier appelle «ensemble de prescriptions et de proscriptions conventionnelles⁴». Ce cadre comprend des contraintes sociales (règles de «négociation» et de politesse, par exemple) aussi bien que des régularités linguistiques. On peut les considérer comme des éléments généraux observables dans diverses formes d'interaction verbale. Comment s'adresser à quelqu'un, comment réagir à une adresse sont des règles qu'on est supposé respecter dans une conversation comme dans un échange de lettres.

J'isolerai chacun de ces aspects pour en rappeler les principaux éléments, et je tenterai d'en spécifier les modalités telles qu'elles apparaissent dans la correspondance réelle du XVIII^e siècle. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les buts, la situation et le cadre normatif ne sont

1. J. Cosnier, «L'éthologie du dialogue», in C. Kerbrat-Orecchioni et C. Cosnier (éds.), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses Univ. de Lyon, 1987, p. 308.

2. Penelope Brown et Colin Fraser, «Speech as a marker of situation», in Klaus R. Scherer et Giles, H. (éds.), *Social Markers in Speech*, Cambridge, Cambridge University Press/Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1979, p. 33-62 (ici 39-40); Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales*, 1-3, Paris, Colin (coll. Linguistique), 1990, t. 1, p. 80.

3. Brown et Fraser, *ibid.*

4. Jacques Cosnier, «La psychanalyse, le langage et la communication», in *Psychothérapies* 4, 1984, p. 212-221 (ici p. 215, note 2).

séparés que pour les besoins de l'analyse : dans le discours épistolaire, ils sont interdépendants.

LE BUT

Le but général et les buts particuliers renvoient aux enjeux relationnels qui sont constitutifs de la correspondance amoureuse. Il est intéressant de les étudier tels qu'ils apparaissent dans une seule lettre, mais aussi dans une correspondance entière. On peut distinguer deux types principaux de visée globale, la *sollicitation* et le *maintien*, le *développement* ou la *reprise* d'une relation amoureuse. Citons pour ce deuxième type de visée l'échange épistolaire entre M. de Boufflers et Mme de Sabran qui, séparés pendant neuf mois, puis pour une année entière lorsque le Chevalier de Boufflers se trouve au Sénégal, entretiennent une correspondance qui sauvegarde une relation intense entre les amants désunis¹.

Je me limiterai ici à la sollicitation. Dans cette demande adressée à l'autre de répondre à l'amour qu'on lui porte, il faut distinguer différents buts subordonnés à l'objectif général auquel ils peuvent être intégrés. Celui ou celle qui sollicite peut tenter d'inciter l'autre à faire une promesse, à prendre un engagement; il peut essayer de détacher l'autre d'une rivale/d'un rival, de le faire revenir, de l'amener à avoir des remords (à reconnaître ses torts, à se justifier); il peut demander son soutien ou son indulgence². Mais la sollicitation amoureuse peut aussi, dans des cas extrêmes, se tourner en son contraire, lorsque la victime s'exclame par exemple : «achevez votre œuvre, tuez-moi». Cet exemple montre crûment ce qui caractérise bien des discours épistolaires : le but affirmé peut en cacher un autre. La demande d'être abandonné ou poussé au suicide peut avoir comme implicite l'attente que l'autre vous retrouve ou le désir qu'il vous revigore par son amour. La menace de rompre avec l'autre a parfois plus d'un objectif. L'épistolier peut la proférer pour annoncer la rupture, mais son but consiste éventuellement à éloigner l'autre d'une rivale/d'un rival ou à l'amener à faire preuve de plus d'ardeur ou d'assiduité. Plusieurs buts peuvent se succéder ou s'enchaîner dans la même lettre. Ainsi dans une lettre où Julie de Lespinasse avoue son amour à Guibert (30 mai 1773) elle aligne divers objectifs : elle attend que son destinataire la console, sollicite fortement ses réponses, fait entendre qu'il devrait lui marquer une confiance pleine et entière, lui demande de lui offrir une bonne place dans son estime (et éventuellement dans le cercle de ses intimes). Ces buts ponctuels s'intègrent dans la visée principale qui consis-

1. On peut aussi se référer aux correspondances de couples mariés étudiés par Marie-Claire Grassi (1994).

2. Voir les excellents «Treize propos sur la lettre d'amour» de Bernard Bray, in José-Luis Díaz (éd.), *Textuel*, n° 24, *La lettre d'amour*, 1992, p. 9-17.

te à gagner l'amour de Guibert, et dans l'immédiat à recevoir une réponse à l'expression intense et directe de son sentiment.

Le locuteur doit en cas de besoin «renégocier» ou infléchir sa visée. Elle s'intègre dans l'interaction telle que l'épistolier la dessine, avec les réajustements ou modifications qu'il se voit obligé d'accepter afin de maintenir ou de faire évoluer la relation. Il est courant, dans les correspondances intimes de l'époque, que le/la partenaire dise vouloir se contenter d'un rapport purement amical, obligeant l'autre trop empressé à réorienter son projet. La redéfinition de l'objectif ne dépend pas toujours de la réaction de l'autre : elle peut aussi s'effectuer à l'intérieur d'une correspondance où l'épistolier éprouve le besoin de revoir son objectif.

Le but est toujours d'influer sur les attitudes et les comportements de l'autre. A la différence de la correspondance fictionnelle la lettre réelle est destinée à faire (ré)agir le lecteur auquel elle s'adresse. Celui-ci est un destinataire empirique connu de l'épistolier ; c'est lui qu'il s'agit d'atteindre, et non pas un lecteur hypothétique à qui la lettre fictionnelle s'adresse à travers son destinataire premier. Dans la correspondance réelle celui qui s'assigne un but doit tenir compte des réactions possibles de son allocutaire, de ses croyances, de l'idée qu'il peut se faire du locuteur. Il importe donc que l'image que le discours épistolaire construit de l'autre, et les attentes auxquelles il cherche à s'adapter, soient aussi fidèles que possible à la personne réelle et à ses dispositions.

LA SITUATION

Quels éléments peut-on retenir pour la situation des interlocuteurs telle qu'elle s'inscrit dans la correspondance amoureuse ? Relevons le sexe, l'âge, le statut social, le niveau culturel, mais aussi le genre de lien affectif auquel chaque partenaire est disposé au départ.

Il faut souligner que le sexe et l'âge n'interviennent pas dans l'interaction comme données biologiques, mais comme constructions culturelles. Le sexe dans cette perspective désigne l'image que l'on se fait dans un contexte culturel donné de la féminité et de la masculinité, de la différence des sexes. L'ensemble des traits caractéristiques attribués à chaque sexe et les jeux d'oppositions qui le sous-tendent déterminent les possibilités de relations entre les partenaires dans la lettre d'amour. Il en va de même de l'âge et de la différence d'âge, qui reçoivent des interprétations très différentes selon les sociétés et les époques. Les deux éléments se combinent pour limiter l'éventail des possibilités offertes au locuteur et à la locutrice dans l'échange épistolaire. Ainsi il est généralement admis que la différence d'âge entre un homme mûr et une très jeune fille autorise un lien amoureux tandis que l'inverse semble moins plausible. Quant au statut social, sa fonction dans l'interaction dépend du poids qui lui est octroyé dans une société donnée : les hiérarchies et la division

des états, qui sont déterminantes dans l'Ancien Régime, n'ont pas la même importance dans une société à tendances égalitaires. Rappelons qu'au milieu du XVIII^e siècle déjà différents poids peuvent être employés. Mauvillon, en 1751, insiste dans son *Traité général du style* sur le respect que tout épistolier doit à un supérieur en indiquant les règles à observer ; dix ans plus tard, Philipon de la Madelaine dans ses *Modèles de lettres sur différents sujets* déconseille d'écrire à ou pour des aristocrates puisqu'« ils ne veulent que des flatteurs ou des esclaves¹ ».

On peut relever dans la lettre d'amour les signes linguistiques tangibles de ces données situationnelles. Ces éléments, qui s'inscrivent de façon explicite ou implicite dans le discours, entraînent pour la mise en place et le développement de l'interaction certaines conséquences. Pour analyser concrètement celles-ci en allant au-delà du simple repérage des données, il faut cependant tenir compte de l'ancrage socio-historique du discours. En effet dans la correspondance amoureuse, les conséquences qui découlent des éléments concernant le sexe, l'âge ou le statut social des interlocuteurs sont indissociables des normes de comportement en vigueur dans une société donnée.

Ainsi au XVIII^e siècle la femme est soumise à plus de contraintes que l'homme et se trouve davantage exposée. Faret, dans son *Art de plaire*, se voit obligé de défendre les femmes contre les hommes médisants : « Les yeux des Basilics sont moins mortels, et moins à craindre à la vie des hommes, que les regards des hommes vains et indiscrets ne sont à redouter à l'honneur des honnêtes femmes² ». La femme doit être sur ses gardes, tandis que l'homme peut se permettre des libertés et n'a pas à craindre pour sa réputation. Rappelons que Madeleine de Scudéry désigne comme le point le plus important de la morale des honnêtes femmes « de douter de tout ce qu'on leur dit en galanterie³ ». Quant au « commerce des lettres », l'épistolière ne doit pas avouer son amour avant que l'homme ne se soit déclaré ; le rôle d'initiateur est généralement prévu pour le partenaire masculin⁴. Pour la femme la décence et la pudeur s'imposent, tandis que l'homme peut se permettre d'exprimer son désir par des allusions érotiques qui peuvent aller très loin, selon le statut du locuteur et de l'allocutaire. Ainsi Voltaire s'adressant à

1. V. Janet Altman, « Epistolary Conduct : the evolution of the letter manual in France in the 18th century », in Actes du VIII^e congrès international des Lumières, *Studies on Voltaire*, 1992, p. 868.

2. Nicolas Faret, *L'Honnête Homme, ou l'Art de plaire à la Cour* (1630, nombreuses rééditions), M. Magendie (éd.), Paris, PUF, 1925, p. 99.

3. Cité par Isabelle Landy-Houillon : « Le féminin vu par les hommes. L'exemple des *Treize Lettres amoureuses* de Boursault », in Christine Planté (éd.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?* Paris, Champion, 1998, p. 94.

4. On peut considérer comme un cas exceptionnel les lettres de la Dame qui ouvrent le recueil de Richelet (1689) qui prétend, non sans ironie, à une inversion des rôles : ici c'est la femme qui se propose de faire la conquête de l'homme.

sa nièce et amante déclare de façon abrupte son désir sexuel pour la destinataire (lettre du 3 septembre 1753).

La distribution des rôles est cependant sujette à modification. Après l'accueil enthousiaste réservé à *La Nouvelle Héloïse*, il est admis qu'un homme imite le langage de la sensibilité féminine. Dans cet univers du rousseauisme, dit Yannick Séité dans une fine analyse de la correspondance d'Henriette*** avec Jean-Jacques, «des lettres de femme peuvent penser, des lettres d'homme être passionnées ou efféminées¹». Ainsi on trouve le «ton» sensible sous la plume d'un homme dans une lettre d'A. Creuzer de Lesser (écrite vers 1800) : «je suis seul dans l'univers avec Julie et Saint-Preux je jouis délicieusement. Je partage leurs plaisirs, leurs peines surtout, je pleure avec eux et je crois que j'en suis digne, oui je le crois²... ».

Le statut social est un autre élément déterminant de la situation épistolaire au XVIII^e siècle. Un membre de la noblesse peut à sa guise s'adresser à un membre du Tiers Etat, tandis que l'inverse n'est possible que si certaines conditions sont remplies (Mauvillon le rappelle en 1751). Même au sein de la noblesse, la question des hiérarchies et des préséances reste importante. On peut citer à ce propos le cas de Julie de Lespinasse qui demande à son partenaire qu'ils règlent leur *rangs*, que Guibert lui donne une place «un peu bonne» (30-5-1773). Elle fait ici allusion aux amours de son destinataire, certes, mais l'implicite de sa demande est qu'il doit faire abstraction de la différence sociale qui les sépare : elle attend que le comte de Guibert oublie que sa partenaire n'est qu'une bâtarde. Ce qu'elle invoque comme compensation, ce ne sont pas tant ses qualités intellectuelles ou son niveau culturel, mais l'amour sans bornes que lui a voué le marquis de Mora, membre d'une des plus grandes familles d'Espagne. On voit donc que le statut social et la façon dont il détermine une relation personnelle ne sont pas seulement une donnée de départ, mais un élément que l'interaction épistolaire peut tenter de renégocier.

La différence d'âge est aussi un facteur de la situation qui joue d'entrée de jeu dans la relation épistolaire. «Les circonstances de l'âge dans la personne à qui l'on écrit, doivent régler le choix du style», affirme Du Plaisir dans *Sentiments sur les Lettres*³. Elle fait partie des conditions qui garantissent, limitent ou entravent le développement d'une relation amoureuse. La différence d'âge n'y fait pas obstacle dans la correspondance de Voltaire

1. «*La plume qui m'est si étrangère*, J.-J. Rousseau, Henriette... et la lettre», in Planté (éd.), 1998, p. 112.

2. *Lettre à Coriolis d'Espinousse*, in Grassi, 1994, p. 321.

3. *Sentiments sur les Lettres* (1683), éd. de 1975, p. 39. Le traité de Du Plaisir devait avoir un grand impact à travers le recueil des *Plus belles lettres*, de Richelet, avec ses nombreuses rééditions.

avec sa nièce, Mme Denis, qui a dix-huit ans de moins que lui. Une femme plus âgée peut aussi bien qu'un homme entretenir et même initier une correspondance amoureuse (Mme du Châtelet, par exemple, a dix ans de plus que le marquis de Saint-Lambert). Quand elle est dans la position du demandeur, l'âge peut cependant devenir un facteur de complication. Lorsque Marie du Deffand sollicite à soixante-huit ans l'amitié amoureuse d'Horace Walpole, de vingt ans plus jeune qu'elle, elle est confrontée à des réactions qui ne correspondent plus aux rôles prévus pour les deux sexes. Dans leur relation épistolaire c'est le partenaire masculin qui se comporte en personne pudique ou prude, c'est l'épistolière qui se voit obligée d'infléchir sa visée à cause des réactions irritantes de son destinataire.

Une autre composante de la situation d'un épistolier face à son correspondant est le niveau culturel des partenaires : savoir, esprit, goût, connaissances et aptitudes dues à une formation particulière. Les deux correspondants communient en général dans une même culture, qui se traduit dans la mention de leurs occupations, dans leur style et dans l'utilisation de références littéraires. Cette égalité favorise et consolide la relation amoureuse, comme on peut le voir dans la correspondance de la marquise du Châtelet et du marquis de Saint-Lambert, de la marquise du Deffand et du comte Walpole, ou encore de Julie de Lespinasse et du comte de Guibert. Il arrive cependant que l'un des deux partenaires ait une grande avance sur l'autre. C'est le cas, par exemple, de Diderot par rapport à Sophie Volland. Si l'épistolier se penche en philosophe sur la femme qu'il peut former intellectuellement, il met constamment en valeur ce que sa partenaire peut lui apprendre de son côté en matière de sensibilité, d'empathie ou de jugement intuitif auquel les hommes n'auraient guère accès. Le partenaire privilégié peut tenter de réduire, de dissimuler ou de niveler la différence : dans tous ces cas il tâche d'arranger une situation acceptable pour l'autre, permettant le développement de la relation. À l'inverse une égalité ou une grande proximité dans les compétences culturelles peut inciter celui qui est désavantagé sur un autre plan à se servir de ses capacités intellectuelles et de son savoir pour se poser en égal.

LE CADRE NORMATIF

On doit mettre la situation en perspective sur le cadre normatif, qui revêt une fonction importante dans l'échange épistolaire. Ce cadre concerne un ensemble de règles qui s'appliquent à l'interaction en fonction des données situationnelles. Dans la correspondance amoureuse, des codes explicites ou tacites dont l'application varie selon le sexe, l'âge ou le statut du locuteur et de l'allocutaire, doivent être respectés. Il en résulte que le discours épistolaire est soumis à une série de contraintes ou, selon la formule déjà citée de J. Cosnier, de prescriptions

et de proscriptions. A l'époque moderne, où l'écriture intime est rapportée à la spontanéité d'un sujet qui exprime librement ses sentiments, les conventions qui président à la lettre d'amour restent le plus souvent tacites. Tout au plus se dégagent-elles des anthologies qui prennent la suite des recueils de lettres célèbres. Au XVIII^e siècle, l'ensemble des règles et des normes qui interviennent dans la correspondance amoureuse sont consignées dans des secrétaires, recueils de lettres modèles et traités du style épistolaire. (Il faut mentionner au passage que ces manuels sont loin de disparaître à l'époque romantique et qu'on en trouve des exemples et des rééditions tout au long du XIX^e siècle¹.)

Rappelons que depuis l'âge classique, «l'art de la lettre» peut former une partie ou une annexe du traité de style (Eléazar de Mauvillon : *Traité général du style*, 1751) mais également du manuel de savoir-vivre² (Antoine de Courtin : *Nouveau Traité de civilité*, 1672). Le discours sur le style épistolaire est rattaché à une stylistique générale, et la rhétorique s'ouvre sur une éthologie : normes d'écriture et normes de comportement apparaissent comme deux dimensions d'un même espace. La rhétorique traite d'une part des moyens d'expression, proposant un enseignement des codes de l'écriture épistolaire, d'autre part elle contient des éléments d'apprentissage de la conduite sociale, initiant les épistoliers novices à ce qui est convenable en fonction du sexe, du statut, de l'âge.

Dans les éléments concernant la conduite on trouve des normes générales de bienséance. Souvent les prescriptions de savoir-vivre diffèrent selon le sexe de l'épistolier : «Un homme bien élevé doit toujours écrire poliment», rappelle la réédition du recueil de Richelet en 1747³; les épistoliers sont tenus de montrer des «égards de respect», du ménagement, de la discrétion, de l'estime. Le seul genre de discours épistolaire susceptible de quelque licence est le discours amical, tandis que les lettres amoureuses doivent suivre «l'usage du monde» (discours galant) ou trouver la juste proportion entre les sentiments et l'esprit (discours passionné). De même les règles imparties aux épistolières renvoient aux normes de comportement des femmes. Des exigences telles que «délicatesse du goût», maîtrise du sentiment et pudeur se projettent sur fond de bienséance et de vertu; elles s'inscrivent dans un système de valeurs que les correspondances sont supposées respecter.

1. Voir Roger Chartier, «Des secrétaires pour le peuple?», *op. cit.*

2. *Traité général du style avec un traité particulier du style épistolaire*, Amsterdam, Mortier 1751; *Nouveau Traité de civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, Paris, Josset 1672 (avec un important chapitre sur la rédaction des lettres; nombreuses rééditions). Cf. Grassi, Art. "Lettre", in Alain Montandon (éd.), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*, Paris, Seuil, 1995, p. 543-566.

3. «Observations sur l'Art d'écrire des Lettres», in Richelet, *Les plus belles Lettres françaises sur toute sorte de sujets*, Paris, 1747, 7^e éd., revue et augmentée, par M. B. L. M., Bâles, Tourneisen, p. III (les citations suivantes p. XVIII sq et XVI sq).

François Grenaille, l'éditeur du *Nouveau Recueil de Lettres des Dames* (1642), qui donne une traduction des lettres d'Isabella Andreini, actrice et poétesse italienne, reconnaît avoir apporté certaines « corrections » à cette correspondance (celle-ci sera dès l'âge classique promu au rang d'un modèle du discours amoureux¹) :

Je ne crois pas avoir désobligé les Dames en rendant cette dépêche encore plus honnête qu'elle n'était, la bienséance m'est beaucoup plus à cœur que la politesse. Qu'on prenne garde sur la fin, que si notre amante prie Dieu pour le succès de son amour, elle ne veut pas qu'il favorise des dissolutions vicieuses, mais une affection innocente.

Respecter la politesse, à savoir la simple civilité due à l'épistolière en n'altérant pas son texte, compte moins que le respect de la bienséance, qui consiste pour la femme à ne pas dévoiler la vivacité de sa passion. Grenaille s'érige ainsi en censeur du discours passionné qui lorsqu'il s'agit d'une femme, doit être corrigé : l'honnêteté et l'innocence passent avant toute chose². Notons que la codification des comportements sociaux des femmes et ses applications apparaissent comme un domaine réservé aux hommes : les auteurs des secrétaires, des recueils et des traités sont masculins. Les auteurs femmes ne semblent exprimer leurs vues propres que dans les traités d'éducation (que l'on pense à Anne-Thérèse de Lambert), qui ont une réception très limitée en comparaison des manuels de savoir-vivre et des secrétaires³.

Quant aux règles et normes purement rhétoriques de l'« art de la lettre », elles concernent la disposition, le style, mais aussi des instructions matérielles sur la présentation extérieure de la missive. La façon de disposer sur la page l'adresse ou le corps de la lettre font l'objet de prescriptions minutieuses. Il n'est pas jusqu'à la façon de plier la lettre et de mettre le cachet qui ne soit indiquée. Le XVIII^e siècle hérite de codes stricts sur toutes ces matières, qui concernent le discours épistolaire en général. Comme l'a bien vu Janet Altman, les manuels de la première moitié du XVIII^e siècle conservent les styles et les sujets du XVII^e, et constituent « un moyen privilégié d'inculquer ces normes établies par les institutions monarchiques, codes de comportement qui se veulent universels et éternels⁴ ». La réédition annotée du recueil de

1. Bernard Bray, *L'art de la lettre amoureuse, des manuels aux romans (1550-1700)*, La Haye/Paris, Mouton, 1967; Bernard Bray, « La traduction par François de Grenaille des Lettres d'Isabella Andreini », dans *Italia viva. Festschrift für Hans Ludwig Scheel*, Tübingen, Narr, 1983, p. 128-136.

2. F. Grenaille, *Nouveau Recueil de Lettres des Dames tant anciennes que modernes*, Paris, Quinet, t.2, 1642, p. 26

3. Anne-Thérèse de Lambert, *Réflexions nouvelles sur les femmes* (1727), suivies de *Avis d'une mère à sa fille*, etc. Préf. de Milagros Palma, Paris : côté-femmes, 1989.

4. J. Altman, « La politique de l'art épistolaire au XVII^e siècle », in Bernard Bray et Christoph Strosetzki (éds.), *Art de la lettre. Art de la conversation*, Paris, Klincksieck, p. 131-144, ici 138.

Richelet prescrit «un style naturel, un arrangement aisé des matières, une grande netteté dans l'expression et la science du Cérémonial¹». Le «naturel» est relié à la simplicité, au manque d'affectation; Du Plaisir (1683) préconise un style «toujours égal, dénué de figures élevées²». Une lettre d'amour trop bien écrite, comme le disait Madeleine de Scudéry, risque de ne pas toucher. L'aisance et la simplicité dans l'expression n'éliminent pas l'esprit, bien au contraire : le XVIII^e siècle reprend à son compte l'idée selon laquelle «un discours qui n'est point aidé de la voix ou de la présence, ne peut se soutenir que par des traits d'esprit continuels», mais ceux-ci ne doivent pas ressembler à des pointes. Le ton de la lettre, et le mélange éventuel des tons, sont également traités : ainsi le sérieux s'oppose à l'enjoué; certains types de lettres excluent ce dernier : «La tendresse n'est jamais enjouée».

Les secrétaires prescrivent certaines formes d'adresse (*Madame*, *Mon Amie*), celle-ci devant être séparée de la première phrase. Dans l'anthologie de Marie-Claire Grassi on ne trouve que 14 adresses en tête sur une ligne séparée dans un ensemble de 37 lettres (écrites entre 1715 et 1815) – et une seule fois une apostrophe tendre, d'une forme particulière, proche de la dédicace : «Pour toi seule» (d'un homme à une femme, vers 1815). Emilie du Châtelet ou Julie de Lespinasse n'usent guère de l'adresse séparée, mais apostrophent souvent le destinataire dans la première phrase, ce qui relève d'une pratique courante à l'époque : «Oui, mon ami, ce qui a le plus de pouvoir»; «Je cède au besoin de mon cœur, mon ami³» (Lespinasse).

Les secrétaires et recueils codifient aussi l'*ouverture*, qui constitue une partie indispensable de la lettre. Elle permet de gagner les bonnes grâces du destinataire, et pour y parvenir l'épistolier doit respecter certaines formes en tenant compte du type de lettre amoureuse qu'il rédige : lettre galante, tendre ou passionnée. Au-delà des règles explicites, il y a aussi des conventions tacites. Marie-Claire Grassi note que «dans la pratique, tout exorde est marqué par deux principaux aspects, réception de la lettre, placée sous le signe de la jouissance, du rapport plaisir, déplaisir, et éloge du correspondant⁴». On en trouve un bel exemple dans cette lettre d'Emilie du Châtelet de mars 1748 : «Il est bien doux de s'éveiller pour relire vos lettres charmantes et pour sentir le plaisir de vous adorer et d'être aimé de vous [...]».

1. Richelet, 1747, t. I

2. Du Plaisir, 1975, p. 27. Les citations suivant dans le texte *ibid.*, p. 29, note 15, et p. 27.

3. Lespinasse (août 1774; janv. ou févr. 1774), 1906, p. 72, p. 121.

4. Grassi, *L'Art de la lettre au temps de La Nouvelle Héloïse et du romantisme*, Genève, Slatkine, 1994, p. 191.

En ce qui concerne la lettre passionnée, Du Plaisir prescrit que l'amant la commence « agréablement par une interrogation, par un transport, et par toute autre marque du mouvement dont il est le plus pressé¹ ». Le cœur passionné peut être dispensé de la *captatio benevolentiae*; entrer dans le vif du sujet est considéré comme une marque d'ardeur. On en retrouve des exemples chez Diderot : « Si je souffre ? // Plus que jamais » (5-6-1765). L'ouverture immédiate n'est cependant pas réservée aux épistoliers masculins. On l'observe chez Emilie du Châtelet ou Julie de Lespinasse. « Vous avez encore été saigné ! », « Je m'éveille, et ce n'est pas pour vous voir² » (Mme du Châtelet, juillet et septembre 1748) – « Moi *défiante*, et avec vous ! », « Mon ami, je vous fais victime », « Ha ! s'il vous reste quelque bonté³ » (Mlle de Lespinasse).

Comme l'ouverture, la *conclusion* a des règles bien définies. La lettre doit se terminer par une confirmation de la relation entre locuteur et allocutaire, une formule d'adieu (avec adresse) et une souscription. « Adieu, je vous aime passionnément, je brûle d'impatience de vous rejoindre. Je travaille avec un empressement qui nuit souvent à ce que je fais. Je ne veux plus jamais vous quitter si vous m'aimez, je vous le jure bien », écrit Mme du Châtelet en mai 1749 à Saint-Lambert. La signature est omise, pratique courante à l'époque dans les lettres amoureuses. Il arrive souvent que l'adresse finale soit omise aussi, d'autant plus qu'elle est considérée comme une pure formule de politesse, et non comme une expression « naturelle ». Finir sans « cérémonie » – sans souscription – apparaît à l'époque comme une « marque particulière de familiarité, d'intimité⁴ ». La fin abrupte, sans adresse ni signature, est fréquente dans les billets d'Emilie du Châtelet à Saint-Lambert, qui peuvent se terminer sur une simple information : « Vous aurez à dîner », ou relier une demande d'information à un enjeu relationnel : « Avez-vous bien dormi ? Je l'espère, cela est nécessaire à mon bonheur » (septembre 1748). Dans les lettres on peut cependant trouver l'autre extrême, une phrase finale qui exprime l'affect : « Cela me met au désespoir » (21-4-1749).

A rassembler les modalités de diverses correspondances intimes du XVIII^e siècle, on peut percevoir certains changements du cadre normatif. On observe de plus en plus de liberté dans l'expression, les correspondants se permettent des licences plus grandes par rapport aux prescriptions. Et à partir des *Modèles de Lettres* de Philippon de la Madelaine (1761) cette tendance se confirme jusque dans certains manuels. En

1. Du Plaisir, 1975, p. 33.

2. Emilie du Châtelet, *Lettres d'amour au Marquis de Saint-Lambert*, Paris, éd. A. Soprani, 1997.

3. Lespinasse (été 1774; 23-9-1774; janv. 1776), 1906, p. 90, p. 163, p. 500.

4. Grassi, 1994, p. 180.

effet Philipon plaide pour plus de liberté au profit du «sentiment», et montre un profond intérêt pour le «développement du style personnel comme signe d'un caractère individuel¹».

Il faudrait y ajouter des innovations dues à la vogue de la correspondance fictionnelle. Ainsi Diderot épistolier profite de sa lecture de Richardson : l'expression directe du for intérieur rappelle *Pamela* et *Clarissa*, on retrouve le principe d'«écrire dans et pour le moment» du romancier anglais. Dans les lettres de Julie de Lespinasse on peut entendre le ton sensible de *La Nouvelle Héloïse*, mais l'épistolière adapte ce ton à une voix féminine qui est dans la lignée de Françoise de Graffigny ou de Claudine de Tencin².

L'INTERRELATION DU BUT, DE LA SITUATION ET DU CADRE NORMATIF

La situation, le but et le cadre normatif sont, on l'a vu, dans une interrelation étroite qui modèle l'interaction épistolaire et autorise ses développements. Ainsi, la manipulation de certaines règles rhétoriques peut être mise au service d'un but particulier. On le décèle dans la lettre du 15 septembre 1760 écrit par Diderot à Sophie Volland, qui vise à la détacher de sa sœur Uranie qui selon l'épistolier constitue une véritable rivale, pour empêcher son amante de s'éloigner de lui. Ce n'est qu'après un récit et un portrait de société que le locuteur gratifie sa destinataire d'une adresse, qui toutefois ne la donne à voir que comme moitié d'un couple, Sophie-Uranie : «ah mes amies». L'adresse personnelle se fera encore attendre, et la formule «Madame» qui suit est plus que neutre. Dans la disposition de sa lettre même, dans l'ajournement et la neutralité de l'apostrophe le locuteur qui désire ramener à lui sa partenaire manifeste son dépit et sa jalousie. «M'oubliez-vous là dans le tumulte des fêtes et dans les bras de votre sœur. Madame, ménagez un peu sa santé, et songez que le plaisir a aussi sa fatigue³». Le jeu sur les possibilités de l'adresse et de l'entrée en matière a une fonction dans la poursuite de l'objectif amoureux.

De même la clôture de la lettre d'amour avec la modulation éventuelle de ses contraintes formelles, qui participe du cadre normatif, a un impact sur la bonne réalisation du but global. Dans la lettre déjà citée d'Emilie du Châtelet (mai 1749) la phrase «Je ne veux plus jamais vous quitter si vous m'aimez, je vous le jure bien» utilise un performatif (*jur*) qui redouble la promesse de ne pas quitter le partenaire : cette

1. Altman, 1995, p. 141. Pour la notion de sentiment v. Philipon de la Madelaine, *Modèles de Lettres sur différents sujets. Nouv. éd., augmentée*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1771, p. 10, 29.

2. V. Jürgen Siess, «Effusion amoureuse et échange intellectuel. La pratique épistolaire de Julie de Lespinasse», in Planté, 1998, p. 117-131.

3. Diderot, 1984, p. 155.

clôture réaffirme la position de l'épistolière à l'égard de son destinataire. Mais la réitération du but constitue aussi une sollicitation détournée, et néanmoins très forte, sous la forme d'un rappel de la condition à remplir par Saint-Lambert (« si vous m'aimez bien »). Le correspondant est appelé à confirmer dans sa réponse son engagement profond dans la relation amoureuse.

Un écart par rapport aux formes prescrites pour la clôture est mobilisé chez Diderot pour d'autres finalités. « Vous baiserez au bout de cette ligne, car j'y aurai baisé aussi. Là, là », écrit-il à Sophie (le 31 août 1760). Ici le blanc semble signifier le sentiment ou le geste expressif qui se distingue de la signature conférant à la lettre son caractère officiel. L'implicite est que le sentiment parle mieux que le langage qui est réduit à des formules. Les lèvres pressées sur la feuille sont supposées permettre la rencontre intime des correspondants en dépit de la distance spatio-temporelle. La parfaite symétrie qu'imagine l'épistolier a cependant un « verso », et c'est celui-ci qui importe dans la perspective de l'interaction épistolaire. En donnant à sa correspondante des instructions précises, l'épistolier trahit un désir plus profond : celui de garder son pouvoir sur sa partenaire, dont le départ prolongé en compagnie de sa mère le contrarie, et qu'il aurait voulu (dit-il) pouvoir plonger dans un sommeil de deux mois pour diriger ses rêves¹.

SEQUENCES ET UNITES INTERACTIONNELLES

On a vu que l'interaction épistolaire intègre selon des modalités variables le but de l'épistolier, les données de la situation et le cadre normatif. Pour analyser dans une lettre particulière la mise en place et le développement de l'interaction épistolaire, il faut voir comment elle se constitue en unités minimales et comment celles-ci sont reliées entre elles dans l'enchaînement du texte. A ce stade un découpage en séquences s'avère nécessaire. Les questions que soulève une analyse séquentielle seront examinées sur un exemple, la lettre que Mme du Châtelet adresse à Saint-Lambert le 1^{er} mai 1748 (v. l'annexe, avec les séquences numérotées).

Je reprends le terme de séquence dialogale proposé par Jean-Michel Adam², tout en l'employant assez librement. Dans sa typologie Adam distingue deux formes de séquences dialogales, les séquences phatiques

1. Voir J. Siess, « Passion et pouvoir. Lespinasse et Diderot dans leurs lettres d'amour », in *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 20, 1996, p. 7-20.

2. Jean-Michel Adam, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan (coll. fac. linguistique), p. 145-163. Rappelons la définition que donne Adam (*ibid.*, p. 30) de la séquence, indépendamment du type de texte (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, dialogal) : le texte est constitué de séquences, les séquences sont constituées de (macro-)propositions. – La citation qui suit dans le texte, p. 155.

(ouverture et clôture) et les séquences transactionnelles qui constituent le corps de l'interaction. Il conçoit l'échange épistolaire comme une forme d'interaction particulière, monogérée (« sans intervention directe d'autrui »), qu'on peut néanmoins mettre en parallèle avec l'interaction conversationnelle : « les formules d'adresse et les salutations finales [...] correspondent très exactement aux séquences phatiques et le corps de la correspondance aux séquences transactionnelles ¹ ».

Quels critères peut-on retenir pour délimiter une séquence, quelles sont les marques qui permettent d'en repérer le début ? Deux des critères proposés par Adam semblent particulièrement appropriés à l'analyse de l'organisation séquentielle de la lettre. Le premier est d'ordre thématique : on change de séquence transactionnelle en changeant de sujet. Le deuxième est d'ordre grammatical : certains organisateurs permettent de relever un changement de séquence – des connecteurs comme *mais* ou *si*, des adverbes comme *cependant* ou *certainement*, et divers organisateurs temporels. On peut y ajouter que certains types de verbes peuvent marquer un changement de séquence, tels les verbes locutoires ² (en particulier lorsqu'ils renvoient à la communication épistolaire).

Cependant dans la correspondance un changement de séquence n'est pas nécessairement lié à un indice grammatical : un organisateur n'introduit pas toujours une séquence, laquelle peut débiter sans être annoncée par un connecteur ou un verbe. C'est dire qu'aucun critère formel absolu ne préside au découpage des séquences. Les marques grammaticales peuvent tout au plus servir d'auxiliaires. Faut-il alors se contenter du critère thématique ? Si on a recours aux thèmes, il ne faut pas oublier que dans le discours épistolaire, ils ne peuvent avoir aucune autonomie : ils prennent sens par la fonction qu'ils remplissent dans l'interaction, par la façon dont ils modèlent la relation entre les partenaires. Dans cette perspective, il semble que les types d'interaction offrent un critère plus approprié que le changement de sujet pour délimiter les séquences et étudier leur enchaînement. J'essaierai donc de ne prendre en considération les critères formels et thématiques que dans la mesure où ils permettent de vérifier ou de préciser un découpage en séquences effectué à partir d'unités interactionnelles.

Prenons un exemple emprunté à la lettre de Mme du Châtelet du 1^{er} mai 1748, où il s'agit de lever les soupçons des deux partenaires. Il y a là un ensemble d'actes qui impliquent les deux interlocuteurs et leurs rapports mutuels. Pour effectuer un découpage séquentiel il faut non

1. Adam, 1992, p. 155. Voir aussi la contribution de J.-M. Adam (dans les « Perspectives générales ») qui contient des développements précieux.

2. Kerbrat-Orecchioni, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin (coll. Linguistique), 1980, p. 103.

seulement relever les différents actes, mais aussi déterminer la fonction que chacun remplit dans l'interrelation des correspondants. Le premier acte est l'invalidation des soupçons exprimés par le destinataire et de ceux de l'épistolière; il est suivi des reproches que la locutrice s'adresse et de sa demande de pardon; puis de la demande qu'elle fait néanmoins à son correspondant de séjourner à Nancy loin de sa rivale.

Quels sont dans cet enchaînement les indices qui marquent le début d'une séquence? La première s'ouvre sur le connecteur «mais»: (6) «*mais* elles [les deux dernières lettres] vous prouveront du moins que j'étais bien loin de l'indifférence [...]». La seconde commence par un verbe subjectif – (7) «*Je me reproche* de vous avoir soupçonné, je vous en demande pardon» – mis en évidence par un changement de position marquée entre le *vous* et le *moi* («*Votre* lettre y a remis le calme...»; «*je me* reproche»). La troisième débute également par le connecteur «mais»: (8) «*mais* je vous demande en grâce [...] ». Bien que les marques grammaticales soient ici particulièrement claires, le découpage s'effectue principalement à partir d'unités interactionnelles relativement autonomes. Chacune d'elles constitue une tentative d'impliquer l'autre dans un certain type de relation: (6) l'implication de l'amant dans une relation de confiance, (7) la sollicitation d'un pardon; (8) une demande précise concernant le lieu de résidence et les fréquentations du partenaire. On remarquera que l'exigence de rester à Nancy loin de Mme de Boufflers est en quelque sorte amenée par le caractère concessif des deux premières séquences centrées sur la confiance et la demande de pardon, ainsi que par la transition qui est une confirmation de son amour sans bornes: «Je m'abandonne à tout mon goût pour vous». On peut donc reconstruire l'enchaînement des séquences de deux manières différentes. Si on s'en tient à la linéarité du texte, elles se suivent en revêtant une égale importance (6-7-8). Si par contre les deux premières viennent surtout préparer la demande de rester à Nancy loin des tentations, elles s'intègrent en quelque sorte dans la troisième (6+7→8).

ANALYSE SEQUENTIELLE D'UNE LETTRE DE MADAME DU CHÂTELET

Examinons à présent la lettre d'Emilie du Châtelet. Voici, sous forme schématique, les principaux actes qui permettent d'effectuer un découpage en séquences¹:

(1) Remerciement pour la lettre tendre (code épistolaire) – (2) assentiment donné à l'absence prolongée de l'amant – (3) justification du départ de l'amante et demande d'assentiment – (4) regrets concernant l'impossibilité des retrouvailles – (5) demande de vérification concernant la réception des dernières lettres – (6) levée des soupçons

1. Les chiffres en italique désignent des séquences métadiscursives.

que l'amant a eus par rapport à l'amante – (7) demande de pardon d'avoir soupçonné l'amant – (8) demande de ne pas fréquenter la femme qu'elle considère comme une rivale – (9) sollicitation d'un amour plus fort – (10) confirmation de son amour constant et exclusif – (11) demande d'un amour réciproque – (12/12) commentaire sur sa propre lettre – (13) nouvelle levée des soupçons à l'égard de l'amant – (14/14) nouvelle sollicitation d'un amour fort – (15) réaffirmation des sentiments de l'amante – (16) annonce de clôture (code épistolaire) – (17) *séquence de clôture* (qui s'avère une fausse sortie) – (17') annonce de l'envoi d'un livre – (18) réitération des regrets – (19/19) *séquence de clôture* – (19') post scriptum.

On remarque que les actes et séquences ne sont pas toujours délimités conformément aux paragraphes. Par ailleurs les séquences qui se suivent dans l'ordre énuméré ci-dessus forment quatre groupes principaux. Un premier ensemble métadiscursif, qui occupe une place à part, sera traité plus loin. Pour les trois autres, on peut distinguer : la « négociation » du comportement des deux partenaires face à la *séparation* (2-3-4, 18), la levée mutuelle des *soupçons*/la réaffirmation d'un amour exclusif (6-7-8, 10, 13), la sollicitation d'un *amour plus profond* (9, 11, 14). Chaque groupe de séquences délimite un but partiel qui concourt à la réalisation du but global. La séparation nécessite une attitude et des comportements qui permettent de maintenir la relation en dépit d'une absence prolongée. Les craintes et les suspicions mutuelles (d'infidélité ou d'intérêt excessif pour un tiers) doivent être dissipées pour consolider une relation soumise à l'épreuve de la distance. La sollicitation d'un amour plus fort concerne la relation dans son principe : seule l'intensité du sentiment peut servir de base à une relation qui engage profondément les deux partenaires. Ainsi, les deux premiers groupes de séquences sont liés au *maintien* de la relation dans des circonstances précises, tandis que le troisième appelle un *développement* de la relation à longue échéance.

La disposition des séquences dans chaque série et les modalités du regroupement sont aussi à souligner dans la mesure où elles ne désignent pas seulement un élément de structuration, mais affectent la dynamique interactionnelle. Les séquences qui ont trait au même groupe d'actes s'enchaînent de façon à le mettre en relief : ainsi 2, 3, 4 marquent l'assentiment réciproque à la séparation ; 6, 7, 8 signalent la levée des soupçons. Néanmoins, l'ordre de la lettre n'est pas purement linéaire. Une séquence similaire peut faire l'objet de reprises à des moments différents (le regret face à la séparation dans 4 et 18, la levée des soupçons à l'égard de Saint-Lambert, dans 7 et 13). Le principe de la discontinuité peut l'emporter, comme on le voit dans le troisième groupe où s'exprime la sollicitation : là une même demande se trouve modulée dans des séquences dispersées dans le corps de la lettre (9, 11, 14).

Comment chacun des groupes de séquences, avec sa disposition et ses règles d'enchaînement particuliers, participe-t-il de l'interaction et de ses enjeux relationnels ? Dans l'assentiment donné à la séparation, chacun doit reconnaître à l'autre le droit de s'absenter lorsque les impératifs de son existence l'imposent : Saint-Lambert, qui est officier, doit remplir ses fonctions en suivant le prince, Mme du Châtelet a des obligations personnelles liées à son engagement avec Voltaire qu'elle ne peut négliger. Que la concession faite à l'amant apparaisse en premier lieu renforce la position de l'épistolière lorsqu'elle demande la réciproque. Le principe du « donnant-donnant » n'est à aucun moment formulé clairement : il s'exprime tacitement dans la juxtaposition des séquences. C'est donc l'ordre dans lequel sont disposées deux séquences à l'intérieur d'un même groupe qui permet de dégager le sens global de l'interaction : une négociation inavouée fondée sur un principe de réciprocité.

Mais Mme du Châtelet fait plus que négocier l'assentiment donné à son propre départ. Elle entend surtout mettre en place une relation fondée sur le respect réciproque des besoins et des intérêts de l'autre. Elle se présente en femme essentiellement préoccupée par le bien-être du partenaire ; elle donne l'exemple d'une générosité qui va jusqu'au sacrifice de ses propres plaisirs. Elle propose ainsi une relation qui concilie le pouvoir de la raison et la puissance de l'affect. En effet, la force du désir ne fait pas taire la raison : l'absence douloureuse est acceptée lorsque le devoir l'exige. D'un autre côté, le sentiment n'est pas pour autant mis au second plan. Pour compenser l'aspect éventuellement trop rationnel de ce qui précède, cependant, une nouvelle séquence entièrement consacrée à l'expression hyperbolique du regret semble nécessaire (4) : « cette idée [de ne pas avoir attendu la Saint-Stanislas à Lunéville – pour vous voir] fait le malheur de ma vie ». La reconnaissance de l'autre, de ses besoins et de la libre disposition de ses activités, n'empêche pas la force du sentiment. La disposition, qui réserve l'expression emphatique des sentiments pour la fin leur confère même une force accrue. L'importance de l'affect est par ailleurs soulignée par la reprise de la séquence du regret (18), séparée cette fois de toute autre considération, vers la fin de la lettre (après la fausse clôture [17]).

Le second groupe de séquences est construit de façon similaire, comme on a pu le voir dans l'analyse esquissée plus haut. Par contre, le troisième groupe tranche sur les deux autres par son ordonnance. L'acte de sollicitation ne s'exprime pas, on l'a dit, dans une suite de séquences, mais dans une reprise et une modulation de la même demande en des points divers de la lettre (9, 11, 14). La première sollicitation est en quelque sorte dissimulée par la position qui lui est assignée : elle apparaît entre les séquences 8 et 10 dont elle ne participe pas (la levée des soupçons ; la confirmation de son amour) : « Vous avez été amoureux de

la plus aimable femme du monde, et cependant vous n'avez jamais *aimé*. Je mérite bien moins qu'elle d'être aimée, et cependant je ne puis être heureuse si *vous ne m'aimez davantage*». La séquence (11) – «Si vous m'aimez comme je le veux être, comme je mérite de l'être, comme il faut aimer enfin pour être heureux, je n'aurai que des grâces à rendre à l'amour» – renforce l'idée que l'épistolière seule possède un savoir sur ce qu'est l'amour véritable. L'assertion qui portait sur Saint-Lambert seul – «vous n'avez jamais *aimé*» (Mme du Châtelet souligne) – revêt l'aspect d'une vérité générale : «comme il faut aimer pour être heureux». Par ailleurs, la répétition joue sur les variations et les différences. La séquence (11) reprend les termes de la séquence (9) : aimer, «je mérite...», «heureuse/x», mais renforce la sollicitation qui ne s'exprimait que de façon oblique. En effet, Mme du Châtelet abandonne la modestie au profit d'une affirmation de sa propre valeur («comme je mérite de l'être») et le bonheur qui s'allie à l'amour n'est pas seulement promis à l'épistolière, mais aussi à son correspondant. De plus, elle exprime directement son désir : «si vous m'aimez comme je le veux être». La dernière expression de la sollicitation dans la séquence (14) revient à l'idée exprimée en (9) d'une insuffisance des sentiments de Saint-Lambert, sur laquelle pesait une dépréciation tacite, en portant sur elle un jugement sévère : «je ne crains rien de vous que la faiblesse de vos sentiments. Mais songez que c'est le plus grand de tous les crimes». Elle passe ensuite à la formulation positive de la sollicitation en mettant en valeur les capacités de son destinataire et au potentiel de bonheur qu'elles recèlent : «Vous m'avez fait voir comment vous écrivez quand vous aimez, écrivez-moi toujours de même et je serais trop heureuse!» (14). L'épistolière passe ainsi dans les différentes séquences de sollicitation de la critique à la valorisation, du reproche à l'encouragement, sans qu'on puisse déceler une progression linéaire.

Cette interaction fondée sur une sollicitation qui revêt tantôt un aspect positif, tantôt un aspect négatif, apparaît comme une tentative de stimuler le partenaire. Elle semble vouloir susciter une dynamique. L'alternance de l'accusation et de la promesse, du jugement sévère et de l'appréciation, paraît contenir en elle la possibilité d'éveiller en l'autre des dispositions à s'écarter de sa routine, à changer d'attitude en entrant dans les projets de l'épistolière. Il s'agit dès lors d'une tentative de développer une relation plutôt que de la maintenir. Dans un seul groupe de séquences, par ailleurs réduites quantitativement et discontinues, se manifeste ainsi un but qui reçoit un poids considérable. La place modeste que la sollicitation occupe dans la lettre et les modalités d'une insertion dans l'enchaînement séquentiel qui lui donne peu de visibilité dissimulent et révèlent tout à la fois son importance.

Les séquences *métadiscursives* réfléchissent l'activité épistolaire. Il y est question de l'acheminement du courrier, du style et de l'expression

des lettres, de la longueur excessive de la missive ou de la nécessité de conclure. Certaines de ces séquences renvoient à des finalités externes plutôt qu'à des enjeux relationnels, et semblent de ce fait occuper une place à part. Il s'agit de vérifications concernant la bonne transmission et réception des lettres, soumises aux vicissitudes du courrier. Il n'y a dans la lettre ni adresse ni séquence d'ouverture ; la séquence phatique se limite à une indication de lieu et de temps (0) :

A Cirey

le 1^{er} mai

Par contre on trouve une note préliminaire (à la place que pourrait occuper l'adresse) qui contient une demande relative au bon fonctionnement de la communication épistolaire : « 5^e. Je les numérotterai dorénavant, faites-en de même des vôtres : crainte qu'il ne s'en perde ». On peut la considérer comme une première séquence métadiscursive.

La deuxième séquence métadiscursive se trouve, bien plus loin, dans le corps de la lettre. Cette séquence (5), qui suit l'expression des plus vifs regrets, semble d'autant plus isolée qu'elle opère un passage abrupte par rapport à ce qui précède : (4) « Cette idée fait le malheur de ma vie » – (5) « Je ne vous ai pas encore dit que je vous ai écrit toutes les postes ». D'autres séquences à valeur phatique obéissent au code épistolaire dans la mesure où elles se composent de formules consacrées : (16) « Il faut pourtant finir ». (19) « Adieu, je vous quitte enfin, mais votre idée ne me quitte point ». On trouve une forme plus élaborée dans le double topos de la longueur exagérée de la lettre, qui risque d'ennuyer son destinataire, et de l'expression qui n'arrive jamais à rendre pleinement le sentiment : (12) « Cette lettre est bien longue, et bien ridiculement pleine de détails. Je ne la trouve pas aussi tendre que mon cœur. Croyez que je vous aime encore plus que je ne le dis. » Ces formules toutes faites sont cependant modulées de façon à prendre un tour original (« Je ne la trouve pas aussi tendre que mon cœur ») et surtout à reprendre et confirmer une interaction. Ainsi dans (17) « Adieu, je vous aime passionnément et je vous aimerai toute ma vie si vous le voulez », la deuxième proposition est liée à la demande d'amour, à la sollicitation d'un sentiment plus passionné de la part du correspondant. Une séquence métadiscursive peut aussi être directement reliée à une interaction qu'elle prépare ou à laquelle elle contribue. Le commentaire sur les lettres que Saint-Lambert devrait recevoir incessamment annonce ainsi la première séquence de la levée des soupçons : (5) « Vous ne serez pas content des deux dernières, (6) mais elles vous prouveront du moins que j'étais bien loin de l'indifférence dont vous me soupçonniez ».

A travers les séquences métadiscursives, l'activité épistolaire prend une valeur en soi. La lettre de l'amant remplace le plaisir de la rencontre

et en tient lieu, comme le marque la séquence d'ouverture : (1) « il faut que je vous dise tout le plaisir que m'a fait votre lettre : après celui de vous voir, je n'en puis avoir de plus vif ». A la limite, la lettre se substitue à la présence du partenaire ; elle procure plus qu'un plaisir, elle est capable d'apporter le bonheur : (14) « Vous m'avez fait voir comment vous écrivez quand vous aimez, écrivez-moi toujours de même et je serais trop heureuse ! » Réciproquement, écrire une lettre à l'amant est présenté comme l'occupation la plus passionnante qui puisse être : (15) « Je crois que je vous écrirais tout le jour et toute la nuit, si je ne craignais de vous excéder. Toutes les autres occupations sont bien fades en comparaison. » On voit que dans le contexte de l'interaction, l'écriture épistolaire est mise au même rang que la rencontre amoureuse. Les séquences métadiscursives montrent comment le but – le maintien et le développement de la relation amoureuse – peut se réaliser à travers l'échange épistolaire lui-même. L'acte d'écrire est considéré dans son autonomie, indépendamment des activités extradiscursives.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le développement de l'interaction épistolaire peut ainsi être analysé à l'aide d'un découpage séquentiel qui montre comment les unités s'agencent et s'enchaînent dans une lettre d'amour particulière. L'unité interactionnelle a été privilégiée dans la mesure où elle semblait rendre compte de l'organisation de la lettre comme discours dialogal. L'exemple choisi – la lettre de Madame du Châtelet au marquis de Saint-Lambert – a permis de mettre en perspective les unités interactionnelles sur le but global. Une analyse complète de cette lettre devrait inclure une étude, que nous ne pouvons entreprendre ici, des éléments relatifs à la situation et au cadre normatif.

Jürgen Siess
Université de Caen

Lettre d'Emilie du Châtelet à François de Saint-Lambert (1^{er} mai 1748)

A Cirey

le 1^{er} mai

5^e. Je les numérotai dorénavant, faites-en de même des vôtres : crainte qu'il ne s'en perde.

(1) Pourquoi faut-il que je doive la lettre la plus tendre que j'aie encore reçue de vous au chagrin de n'en avoir point eu de moi? Il faut donc ne vous point écrire pour se faire aimer? Mais si cela est ainsi, vous ne m'aimerez bientôt plus, car il faut que je vous dise tout le plaisir que m'a fait votre lettre : après celui de vous voir, je n'en puis avoir de plus vif. (2) Cependant cette lettre qui me rend si heureuse m'annonce que je ne vous verrai point! Mais je suis assez juste pour ne vous en savoir pas mauvais gré. Vous me connaissez bien peu, si vous croyez que pour avoir le plaisir de vous voir, je voudrais vous empêcher de voyager avec le prince. Croyez-vous que j'aie oublié que d'avoir fait la route à cheval, en revenant, a pensé vous rendre votre mal au foie? Croyez que je n'oublie rien de ce qui vous touche, que votre santé, votre bonheur, votre fortune sont mes premiers soins. Vous sentez qu'avec cette crainte de l'effet que vous fait l'exercice violent du cheval, je n'accepterais pas l'idée de venir ici en poste. Il n'y aurait aucun des inconvénients que vous pouvez craindre de ce côté-ci : tout y est dans une sécurité parfaite. Mais cela vous ferait mal, vous dérangerait de toute façon, et pourrait n'être pas ignoré à Lunéville. Je renonce donc à cette espérance, quoique j'en aie une impatience dont assurément vous seriez content, si vous en étiez témoin.

(3) Je ne ferai certainement rien à Paris qui me fût aussi agréable, je ne dis pas que de vous voir ici, mais même de vous y attendre. Cependant, cela m'est impossible. J'ai eu toutes les peines du monde à retenir M. de V ici jusqu'au 9, qui sera de demain en huit. Je devais partir le mercredi, comme je vous l'ai marqué, mais j'ai obtenu de remettre au jeudi, afin de recevoir encore une lettre de vous le mercredi, qui est le jour que la poste arrive ici. Ces maudits papiers que je vous avais mandés que j'avais pris pour mon prétexte, sont arrivés aujourd'hui. Mais tous ces prétextes-là n'auraient jamais pu me mener jusqu'au 20. D'ailleurs, quand je le pourrais, vous partez avec le prince, et il n'est point sûr du tout qu'il voulût passer par ici en s'en allant. Cela lui ferait perdre deux ou trois jours qu'il aimera mieux passer de plus avec sa sœur. S'il avait à me venir voir, ce serait plutôt en allant en Lorraine, mais cela ne m'avancerait de rien.

Soyez sûr que puisque je ne vous attends pas, cela m'est impossible. Car, quoique je voie très clairement que, quand je vous attendrais, vous ne pourriez y venir, je vous donnerais cette satisfaction, et j'aurais le plaisir de vous donner cette marque de mon amour, si cela était possible. M. de V a reçu des lettres qui le pressent de partir. Après avoir dit que je ne voulais partir que jeudi, je n'ose changer si tôt d'avis, car lui, il voudrait partir demain. Toutes mes affaires sont en l'air et dépendent de l'exécution d'une transaction qu'il faut que j'aille presser et, en vérité, j'ai déjà trop tardé.

(4) Après vous avoir dit toutes mes raisons, il faut que je vous parle de mes regrets. Je vous assure que je suis au désespoir. Je ne me console point de n'avoir pas attendu la Saint-Stanislas à Lunéville. Si vous m'aviez donné cette idée le jour de M. La Galaizière, j'y serais encore! Cette idée fait le malheur de ma vie.

(5) Je ne vous ai pas encore dit que je vous ai écrit toutes les postes. Celle où vous n'en avez point reçu, vous deviez certainement en avoir une. Je vous en ai adressé quatre chez Panpan, je ne le soupçonne pas d'infidélité. Tâchez, je vous prie, de les retrouver. Vous ne serez pas content des deux dernières, (6) mais elles vous prouveront du moins que j'étais bien loin de l'indifférence dont vous me soupçonniez. Voyez quel pouvoir vous avez sur moi, et combien il vous est aisé d'apaiser l'orage qui se levait dans mon âme ! Votre lettre y a remis le calme et le bonheur. (7) Je me reproche de vous avoir soupçonné, je vous en demande pardon. Je m'abandonne à tout mon goût pour vous, (8) mais je vous demande en grâce : soyez beaucoup à Nancy. Je crains les coquetteries, et les insinuations du baron. Rien ne vous parle de moi, et mon cœur, tout sensible qu'il est, est bien peu de chose au prix de tant de charmes; (9) voyez combien vous êtes obligé de m'aimer pour me rassurer contre des craintes si justes. Mon âme est sensible et emportée; je crains tout de la vôtre, je l'avoue. Vous avez été amoureux de la plus aimable femme du monde, et cependant vous n'avez jamais aimé. Je mérite bien moins qu'elle d'être aimée, et cependant je ne puis être heureuse si vous ne m'aimez davantage. Il est bien sûr que je ne le puis être que par vous, j'ai assez combattu le goût qui m'entraîne vers vous pour avoir senti tout son pouvoir. (10) Mais que voulez-vous dire, que je suis accoutumée à prendre des engouements pour des passions ? Je vous jure que depuis quinze ans je ne me suis connue qu'un goût, que jamais mon cœur n'a eu rien à se refuser ni à combattre, et que vous êtes le seul qui m'avez fait sentir qu'il était encore capable d'aimer.

(11) Si vous m'aimez comme je le veux être, comme je mérite de l'être, comme il faut aimer enfin pour être heureux, je n'aurai que des grâces à rendre à l'amour. (12) Cette lettre est bien longue, et bien ridiculement pleine de détails. Je ne la trouve pas aussi tendre que mon cœur. Croyez que je vous aime encore plus que je ne le dis.

(13) Il me reste encore quelque impression de toutes les réflexions que j'ai faites depuis la dernière poste. Je me suis crue sacrifiée et oubliée, votre lettre a dissipé toutes mes craintes et transporté mon cœur. N'allez pas abuser du pouvoir que vous avez sur moi ! Vous pourriez me tromper, il est vrai, mais je vous en crois incapable; (14) je ne crains rien de vous que la faiblesse de vos sentiments. Mais songez que c'est le plus grand de tous les crimes. Vous m'avez fait voir comment vous écrivez quand vous aimez, écrivez-moi toujours de même et je serais trop heureuse ! (15) Je crois que je vous écrirais tout le jour et toute la nuit, si je ne craignais de vous excéder. Toutes les autres occupations sont bien fades en comparaison. (16) Il faut pourtant finir. (17) Adieu, je vous aime passionnément et je vous aimerai toute ma vie si vous le voulez.

(17') Vous aurez le Dispensary par la première poste. Je m'étais flattée de vous le donner ici. (18) Vous ne pouvez vous imaginer tous les charmes que je me figurais de votre séjour ici ! Le prince sera bien heureux à mes dépens.

(19) Adieu, je vous quitte enfin, mais votre idée ne me quitte point. (19') J'ai parlé de vous à Mme de Boufflers dans ma dernière lettre, vous avez raison.